

## **Communiqué de l'Université Paris-Panthéon-Assas : Suspension d'un maître de conférences pour propos indécents et incompatibles avec les exigences des missions d'enseignement de l'université**

L'Université Paris-Panthéon-Assas a pris connaissance des propos indécents, dont certains à connotation antisémite, prononcés hier 9 octobre 2023 par un maître de conférences pendant son cours de droit constitutionnel. Des étudiants présents dans la salle ont légitimement été heurtés par les propos tenus.

L'université condamne fermement et sans réserve ces paroles, incompatibles avec les exigences de notre mission d'enseignement. Après enquête et consultations, l'enseignant concerné a été suspendu à titre conservatoire et temporaire, dans l'intérêt du service.

La section disciplinaire de l'université a par ailleurs été saisie.

**La lutte contre le racisme et l'antisémitisme demeure une priorité pour l'université, qui ne peut tolérer que des propos discriminatoires, violents ou à connotation raciste ou antisémite, qui sortent du cadre de l'entière liberté d'expression dont jouissent les enseignants-chercheurs, soient tenus à l'intérieur de ses murs.**

### **À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS**

L'Université Paris-Panthéon-Assas cultive une synergie entre la recherche, l'enseignement et la professionnalisation. Elle offre un large choix de cursus en droit, science politique, économie, gestion, information-communication, journalisme, management, mais aussi dans le numérique, l'entrepreneuriat et la stratégie d'entreprise. Au total, c'est un vaste éventail de plus de 23 000 étudiants français, 4 000 étudiants internationaux, 26 centres de recherche, 1 500 enseignants, 340 formations initiales ou continues et 3 campus à l'international, 600 échanges internationaux.